



Balades Urbaines

Aménagement cyclable sur
le Quai Gaston-Boulet
et l'Avenue du Mont-Riboudet à Rouen



métropole
ROUENORMANDIE

Dans le cadre de son Plan Vélo, la Métropole Rouen Normandie déploie un réseau d'itinéraires cyclables structurants ayant vocation à faciliter les déplacements à vélo entre les différentes centralités de son territoire via des itinéraires directs, fluides et sécurisés.

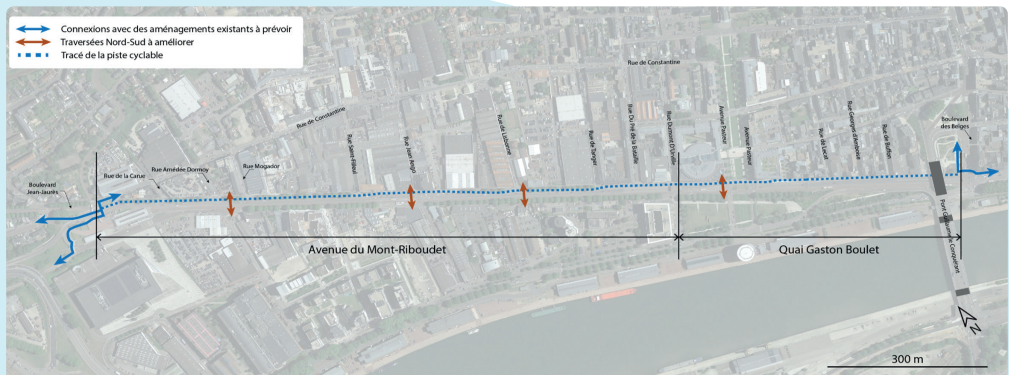
L'aménagement cyclable sur le quai Gaston-Boulet et l'avenue du Mont-Riboudet s'inscrit dans la mise en œuvre de l'itinéraire 9 du Réseau Express Vélo qui doit relier à terme Saint-Léger-du-Bourg-Denis à Canteleu. **Ce projet d'aménagement consiste à créer une piste cyclable bidirectionnelle sur la rive Nord du quai Gaston-Boulet et la contre-allée Nord de l'avenue du Mont-Riboudet, du boulevard des Belges au Pôle d'Échanges Multimodal.**

Ceci permettant ainsi de résoudre une discontinuité entre le bas du boulevard des Belges à l'Est, qui bénéficie d'une piste cyclable bidirectionnelle venant du quai du Havre et du pont Guillaume-le-Conquérant, et le Pôle d'Échanges Multimodal à l'Ouest, qui bénéficie d'une piste bidirectionnelle permettant de rejoindre le boulevard de l'Ouest et de longer ensuite la Seine jusqu'à Saint-Pierre-de-Manneville.

En outre, cet aménagement doit se connecter de manière sécurisée aux aménagements existants sur le boulevard des Belges, la rue de Constantine et la route du Havre.

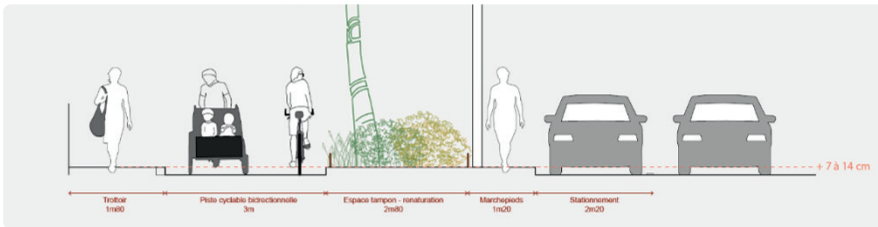
Pour présenter le projet, échanger sur l'état actuel du site, ses usages, et alimenter la réflexion collective sur ce projet d'aménagement cyclable, la **Métropole Rouen Normandie organise 2 balades urbaines le 3 mai 2022 de 12h à 14h et de 18h30 à 20h30**

Inscription sur jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr
et au 0276303201



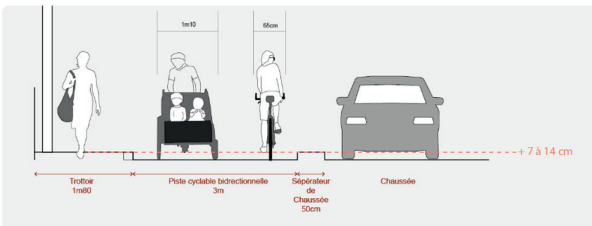
Deux typologies d'aménagement

QUAI GASTON-BOULET



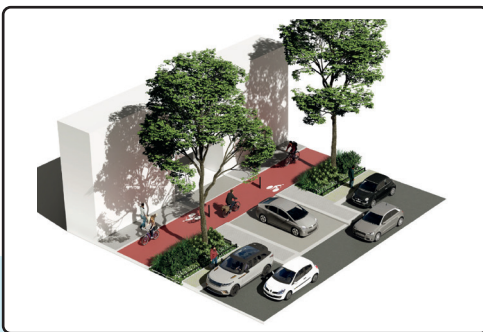
Une piste bidirectionnelle sur voirie isolée du flux automobile et piéton par un séparateur béton (du Boulevard des Belges à la rue de Tanger). À noter qu'une différence de relief sera créée entre la piste cyclable et les trottoirs pour éviter les conflits d'usage.

MONT-RIBOUDET



Une piste bidirectionnelle sur contre-allée séparée du flux automobile et piéton.

De plus, ci-dessous deux exemples du traitement de l'avenue du Mont-RibouDET:

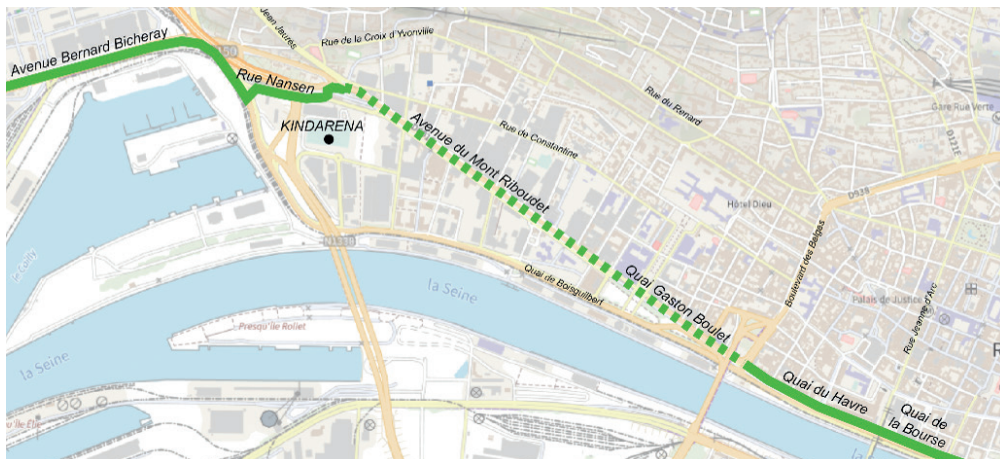


Exemple 1 : focus entrées charretières



Exemple 2 : focus stationnement

En outre, pour réduire l'imperméabilisation des sols et répondre à la problématique de renaturation initiée par la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen, les stationnements actuels de l'avenue du Mont-RibouDET seront déplacés sur la chaussée et feront l'objet d'un traitement paysager.



LE PROJET EN CHIFFRES

- **La piste cyclable d'une longueur de 1,7 km** permettra de relier le boulevard des Belges et le Pôle d'Échanges Multimodal, ainsi que le Palais des sports.
- L'alignement d'arbres sur l'avenue du Mont-Riboudet a fait l'objet d'un diagnostic sanitaire ne relevant aucune anomalie. Il a donc été décidé de **préserver la végétation existante**.
- Estimé à 1 680 000 € TTC, le projet permet de **combler une discontinuité cyclable sur un axe structurant** de Rouen en offrant un itinéraire sécurisé aux futur-es usager-es.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Mai 2022**: Présentation publique des études d'Avant-Projet
- **Été 2022**: Approfondissement des études et consultation des entreprises de travaux
- **Automne 2022**: Présentation publique du déroulé des travaux
- **1^{er} semestre 2023**: Réalisation des travaux quai Gaston-Boulet et Avenue du Mont-Riboudet

VENEZ PARTICIPER AUX BALADES URBAINES !



Le 3 mai 2022 de 12h à 14h et de 18h30 à 20h30



Rendez-vous devant l'université Pasteur
(3 Av. Pasteur, 76000 Rouen)



Informations et inscriptions sur jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr
et au 0276303201